



Séance ordinaire
du 15 octobre 2024

5. Administration et ressources humaines

- 5.1. Approbation de paiement des dépenses du mois de septembre 2024
- 5.2. Confirmation de l'embauche de madame Céline Chicoine, directrice générale et greffière-trésorière
- 5.3. Autorisation d'adhérer à l'outil de gestion offert par l'ADMQ, - MUNYS – tableau de bord en gestion municipale
- 5.4. Autoriser le club quad « Destination Hautes-Laurentides » à circuler sur le chemin du Lac Lynch et une partie du Tour du Lac Lynch Nord
- 5.5. Adoption du calendrier des séances ordinaires du conseil pour l'année 2025
- 5.6. Dépôt des états comparatifs au 31 août 2024
- 5.7. Embauche d'un directeur des travaux publics
- 5.8. Adoption d'une politique de traitement des plaintes
- 5.9. Autorisation de droit de passage au Club Auto-Neige de L'Ascension

6. Période de questions

7. Sécurité publique

- 7.1. Embauche de monsieur Maverick Leduc, à titre de pompier à temps partiel
- 7.2. Fin d'emploi de monsieur Bertrand Charrette, pompier à temps partiel
- 7.3. Fin d'emploi de monsieur Daniel Parisien, pompier à temps partiel
- 7.4. Autorisation de paiement et décompte no. 10 à l'entrepreneur Groupe Laverdure Construction pour le projet – agrandissement garage municipal et rénovation de la caserne d'incendie
- 7.5. Autorisation de l'achat d'uniformes pour le service sécurité incendie
- 7.6. Autorisation de l'achat d'équipement pour le service sécurité incendie

8. Travaux publics (voirie) et hygiène du milieu

- 8.1. Approbation des jours et heures d'ouverture de l'écocentre pour l'année 2025
- 8.2. Adoption des prévisions budgétaires 2025 pour le Complexe environnemental de la Rouge (CER)
- 8.3. Adoption de la politique de déneigement des chemins privés ouverts au



Séance ordinaire
du 15 octobre 2024

public

- 8.4. Approbation du budget 2025 de la Régie de Collecte Environnementale de la Rouge (RCER)
- 8.5. Adoption du règlement 015-2024 de la Régie de Collecte Environnementale de la Rouge (RCER) décrétant la modification du fonds de roulement pour en augmenter la valeur à 200 000 \$
- 8.6. Appui du Comité citoyens de L'Ascension pour la réfection de la route 321 Nord
- 8.7. Renouvellement d'une entente pour le déneigement du secteur du lac McCaskill

9. Urbanisme, environnement et patrimoine

10. Loisirs, culture et vie communautaire

11. Correspondance

12. Période de questions

13. Levée de la séance

**3 RÉSOLUTION 2024-10-219
ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE
DU 9 SEPTEMBRE 2024**

Les membres du conseil ayant pris connaissance du procès-verbal, il est proposé par madame Danièle Tremblay et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2024, tel que présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

4 INFORMATION AUX CITOYENS

4.1 Maire

**5.1 RÉSOLUTION 2024-10-220
APPROBATION DE PAIEMENTS DES COMPTES DU MOIS DE
SEPTEMBRE 2024**

Après examen des dépenses par le comité administration, il est proposé par monsieur Guy Gauthier et résolu d'approuver le paiement des comptes pour le mois de septembre 2024, au montant de 456 125,58 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES



Séance ordinaire
du 15 octobre 2024

5.2 **RÉSOLUTION 2024-10-221**
CONFIRMATION DE L'EMBAUCHE DE MADAME CÉLINE
CHICOINE, À TITRE DE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET
GREFFIÈRE-TRÉSORIÈRE

CONSIDÉRANT que lors de la nomination de madame Céline Chicoine à titre de directrice générale et greffière-trésorière, une période de probation de six (6) mois était prévue (résolution 2024-04-091);

CONSIDÉRANT que la période de probation est terminée et que madame Chicoine satisfait aux exigences du poste;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Annie Chevalier et résolu de confirmer le poste à madame Céline Chicoine, à titre de directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de L'Ascension.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.ÈRES

5.3 **RÉSOLUTION 2024-10-222**
AUTORISATION D'ADHÉRER À L'OUTIL DE GESTION OFFERT
PAR L'ADMQ « MUNYS » TABLEAU DE BORD EN GESTION
MUNICIPALE

CONSIDÉRANT que l'Association des Directeurs Municipaux du Québec (ADMQ) a mis sur pied un outil de gestion pour l'ensemble des obligations municipales;

CONSIDÉRANT que cet outil est un incontournable pour une saine gestion et les délais à respecter des diverses obligations;

CONSIDÉRANT que l'information demeure toujours dans le tableau de bord, donc devient une mémoire organisationnelle pour la municipalité;

EN CONSÉQUENCE il est proposé par monsieur Yves Leduc et résolu d'accepter l'adhésion à « MUNYS » au coût de 325 \$ annuellement pour une licence et un montant initial de 405 \$ pour obtenir la clé d'activation.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.ÈRES

5.4 **RÉSOLUTION 2024-10-223**
AUTORISER LE CLUB QUAD « DESTINATION HAUTES-
LAURENTIDES » À CIRCULER SUR LE CHEMIN DU LAC LYNCH
et UNE PARTIE DU TOUR DU LAC LYNCH NORD

CONSIDÉRANT que suite aux pluies diluviennes du 9 août 2024, les sentiers du club quad Destination Hautes-Laurentides ont été fortement endommagés;

CONSIDÉRANT que pour la sécurité des usagers il n'est pas recommandé d'utiliser certains tronçons des sentiers fédérés;

CONSIDÉRANT que pour contourner une section du sentier, les usagers



Séance ordinaire
du 15 octobre 2024

devront utiliser le chemin du Lac Lynch sur une plus longue distance et une partie du Tour du Lac Lynch Nord, totalisant 5.28 kilomètres, et ce, tant et aussi longtemps que les sentiers ne seront pas réparés;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Danièle Tremblay et résolu d'autoriser le club Quad Destination Hautes-Laurentides à utiliser et baliser en conséquence, les chemins ci-haut mentionnés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.ÈRES

5.5

**RÉSOLUTION 2024-10-224
ADOPTION DU CALENDRIER DES SÉANCES ORDINAIRES DU
CONSEIL POUR L'ANNÉE 2025**

CONSIDÉRANT que *l'article 148 du Code municipal du Québec* prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Guy Gauthier et résolu que le calendrier ci-après présenté, soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaires du conseil municipal pour l'année 2025;

13 janvier	10 février
10 mars	14 avril
12 mai	9 juin
14 juillet	11 août
8 septembre	14 octobre
10 novembre	8 décembre

Les séances se tiendront le 2^e lundi de chaque mois, à l'exception de celle du mois d'octobre qui se tiendra le 2^e mardi;

Les séances débiteront à 19h et auront lieu à la salle du Conseil située au 58, rue de l'Hôtel-de-Ville (derrière la Bibliothèque Yves Meilleur).

Un avis public du contenu du présent calendrier sera publié conformément à la loi qui régit la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.ÈRES

5.6

**RÉSOLUTION 2024-10-225
DÉPÔT DES ÉTATS COMPARATIFS AU 31 AOÛT 2024**

La directrice générale et greffière-trésorière dépose les états comparatifs au 31 août 2024, tel que prévoit *l'article 176.4 du Code municipal du Québec*;



Séance ordinaire
du 15 octobre 2024

Il est proposé par madame Annie Chevalier et résolu d'accepter ledit dépôt des états comparatifs;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.ÈRES

5.7 **RÉSOLUTION 2024-10-226**
EMBAUCHE D'UN DIRECTEUR DES TRAVAUX PUBLICS

Il est proposé par monsieur Yves Leduc et résolu d'embaucher monsieur Pierre Dumontier à titre de directeur des travaux publics à compter du 21 octobre 2024 et d'autoriser la directrice générale à signer, pour et au nom de la Municipalité, le contrat d'embauche.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.ÈRES

5.8 **RÉSOLUTION 2024-10-227**
ADOPTION D'UNE POLITIQUE DE TRAITEMENT DES PLAINTES

CONSIDÉRANT que la Municipalité de L'Ascension désire uniformiser la réception de ses plaintes et le traitement de celles-ci;

Il est proposé par madame Danièle Tremblay et résolu d'adopter la politique de traitement des plaintes.

QUE ladite politique sera affichée sur le site internet officiel de la Municipalité de L'Ascension, sous la rubrique « Règlements et politiques »

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.ÈRES

5.9 **RÉSOLUTION 2024-10-228**
AUTORISATION DE DROIT DE PASSAGE AU CLUB AUTO-NEIGE DE L'ASCENSION

CONSIDÉRANT l'ouverture prochaine d'un espace communautaire, soit le Coin d'Ici;

CONSIDÉRANT le désir des motoneigistes d'avoir un endroit pour s'arrêter pour différents besoins;

CONSIDÉRANT la demande du Club Auto-Neige de L'Ascension de pouvoir circuler sur la rue de l'Hôtel de Ville (entre la rue Principale et le Coin d'Ici), ainsi que sur la rue de l'Église (entre les rues Principale et Lahaie) et la portion de la rue Lahaie pour pouvoir ainsi accéder au Coin d'Ici;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Guy Gauthier et résolu d'autoriser le Club Auto-Neige de L'Ascension à circuler sur les rues ci-haut mentionnées et également d'y passer le surfaceur sur l'accotement du côté de



Séance ordinaire
du 15 octobre 2024

l'Église et sur la rue Lahaie, en prenant soin de ne pas nuire à la circulation locale et aux résidants concernés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.ÈRES

6 PÉRIODE DE QUESTIONS

**7.1 RÉOLUTION 2024-10-229
EMBAUCHE DE MONSIEUR MAVERICK LEDUC, À TITRE DE
POMPIER À TEMPS PARTIEL**

Il est proposé par madame Annie Chevalier et résolu d'embaucher monsieur Maverick Leduc à titre de pompier à temps partiel à compter du 15 octobre 2024 sur recommandation du directeur du Service de sécurité incendie, pour une période d'essai de douze mois. Après la période d'évaluation, si l'embauche devient permanente, celle-ci sera confirmée par résolution.

D'APPLIQUER la politique salariale du Service en vigueur.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.ÈRES

**7.2 RÉOLUTION 2024-10-230
FIN D'EMPLOI DE MONSIEUR BERTRAND CHARRETTE, À
TITRE DE POMPIER À TEMPS PARTIEL**

Il est proposé par monsieur Yves Leduc et résolu de mettre fin à l'emploi de monsieur Bertrand Charrette, à titre de pompier à temps partiel, et ce, à compter du 15 octobre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.ÈRES

**7.3 RÉOLUTION 2024-10-231
FIN D'EMPLOI DE MONSIEUR DANIEL PARIISIEN, À TITRE DE
POMPIER À TEMPS PARTIEL**

Il est proposé par madame Danièle Tremblay et résolu de mettre fin à l'emploi de monsieur Daniel Parisien, à titre de pompier à temps partiel, et ce, à compter du 15 octobre 2024.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.ÈRES

**7.4 RÉOLUTION 2024-10-232
AUTORISATION DE PAIEMENT ET DÉCOMPTE NO. 10 À
L'ENTREPRENEUR GROUPE LAVERDURE CONSTRUCTION
POUR LE PROJET – AGRANDISSEMENT GARAGE MUNICIPAL ET
RÉNOVATION DE LA CASERNE D'INCENDIE**



Séance ordinaire
du 15 octobre 2024

CONSIDÉRANT le contrat octroyé à l'entrepreneur Groupe Laverdure Construction pour le projet d'agrandissement du garage municipal et rénovation de la caserne d'incendie (résolution 2023-07-151);

CONSIDÉRANT la demande de paiement du décompte no. 10 présentée par l'entrepreneur;

CONSIDÉRANT la recommandation de paiement de GBA Inc;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Guy Gauthier et résolu d'approuver le décompte no. 10 et d'autoriser le paiement à Groupe Laverdure Construction au montant de 263 187,63 \$ taxes incluses;

D'AFFECTER la dépense au règlement d'emprunt numéro 2023-550.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.ÈRES

7.5

**RÉSOLUTION 2024-10-233
AUTORISATION DE L'ACHAT D'UNIFORMES POUR LE SERVICE
SÉCURITÉ INCENDIE**

Il est proposé par madame Annie Chevalier et résolu d'autoriser l'achat d'uniformes pour le service sécurité incendie au montant de 10 143 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.ÈRES

7.6

**RÉSOLUTION 2024-10-234
AUTORISATION DE L'ACHAT D'ÉQUIPEMENT POUR LE
SERVICE SÉCURITÉ INCENDIE**

Il est proposé par monsieur Yves Leduc et résolu d'autoriser l'achat d'équipement pour le service sécurité incendie au montant de 5 121,93 \$ plus les taxes applicables.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.ÈRES

8.1

**RÉSOLUTION 2024-10-235
APPROBATION DES JOURS ET HEURES D'OUVERTURE DE
L'ÉCOCENTRE POUR L'ANNÉE 2025**

Il est proposé par madame Danièle Tremblay et résolu que pour l'année 2025, l'écocentre sera ouvert aux jours et heures suivants :



Séance ordinaire
du 15 octobre 2024

Mois	Vendredi 8h à 12h	Samedi 8h30 à 12h30
Mai	2	10
	16	24
JUIN	6	14
	20	28
Juillet	11	26
	12	
Août	8	16
	29	
Septembre	26	13
Octobre	24	11

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.ÈRES

8.2

RÉSOLUTION 2024-10-236
ADOPTION DES PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2025 POUR LE
COMPLEXE ENVIRONNEMENTAL DE LA ROUGE (CER)

CONSIDÉRANT que le Complexe environnemental de la Rouge a adopté son budget 2025 le 11 septembre 2024;

Il est proposé par monsieur Guy Gauthier et résolu d'approuver le budget du Complexe environnemental de la Rouge (CER) pour l'année 2025, au montant de 6 966 616,39 \$

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.ÈRES

8.3

RÉSOLUTION 2024-10-237
ADOPTION DE LA POLITIQUE DE DÉNEIGEMENT DES CHEMINS
PRIVÉS OUVERTS AU PUBLIC

CONSIDÉRANT qu'une municipalité peut, selon *l'article 70 de la Loi sur les compétences municipales*, entretenir un chemin privé ouvert au public par tolérance du propriétaire ou de l'occupant, suite à une demande de la majorité des propriétaires ou occupants riverains ;



Séance ordinaire
du 15 octobre 2024

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Annie Chevalier et résolu d'adopter une politique de déneigement des chemins privés ouverts au public, pour ainsi uniformiser les demandes avec des critères spécifiques;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.ÈRES

8.4 **RÉSOLUTION 2024-10-238**
APPROBATION DU BUDGET 2025 DE LA RÉGIE DE COLLECTE ENVIRONNEMENTALE DE LA ROUGE (RCER)

CONSIDÉRANT que la Régie de la Collecte Environnementale de la Rouge (RCER) a adopté son budget 2025, le 27 septembre 2024;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yves Leduc et résolu que la Municipalité de L'Ascension approuve le budget 2025 de la Régie de Collecte Environnementale de la Rouge, au montant de 2 139 522 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.ÈRES

8.5 **RÉSOLUTION 2024-10-239**
ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 015-2024 DE LA RÉGIE DE COLLECTE ENVIRONNEMENTALE DE LA ROUGE (RCER) DÉCRÉTANT LA MODIFICATION DU FONDS DE ROULEMENT POUR EN AUGMENTER LA VALEUR À 200 000 \$

CONSIDÉRANT que la Régie de la Collecte Environnementale de la Rouge (RCER) a adopté le 27 septembre 2024 le règlement numéro 015-2024 décrétant la modification du fonds de roulement pour en augmenter la valeur à 200 000 \$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Danièle Tremblay et résolu d'adopter le règlement numéro 015-2024 de la Régie de la Collecte Environnementale de la Rouge.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.ÈRES

8.6 **RÉSOLUTION 2024-10-240**
APPUI DU COMITÉ CITOYEN DE L'ASCENSION POUR LA RÉFECTION DE LA ROUTE 321 NORD

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de L'Ascension est prête à prendre en charge l'exécution des travaux et à signer une entente avec le Ministère des Transports et de la Mobilité durable à cet effet;

CONSIDÉRANT QUE le Comité citoyen de L'Ascension pour la réfection de la route 321 Nord juge important la réalisation de ces travaux le plus rapidement possible;

CONSIDÉRANT QUE lorsqu'il y a de fortes pluies, il y a une accumulation d'eau importante dans le parc qui ne s'évacue pas vu la mauvaise condition du



Séance ordinaire
du 15 octobre 2024

réseau pluvial se rattachant aux canalisations souterraines;

CONSIDÉRANT QUE des projets d'amélioration du parc demeurent en suspens dans l'attente des travaux majeurs de canalisation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yves Leduc et résolu de recevoir la lettre d'appui du Comité citoyens de L'Ascension pour la réfection de la route 321 Nord et de l'inclure dans la proposition de collaboration de la Municipalité au Ministère des Transports et de la Mobilité durable.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.ÈRES

8.7

**RÉSOLUTION 2024-10-241
RENOUVELLEMENT D'UNE ENTENTE POUR LE DÉNEIGEMENT
DU SECTEUR DU LAC MCCASKILL**

CONSIDÉRANT que l'entente intervenue en 2021 avec Ville de Rivière-Rouge pour le déneigement de 3,71 km de chemin secteur du lac McCaskill est maintenant échue (résolution 2021-09-267);

CONSIDÉRANT que la Ville de Rivière-Rouge propose de renouveler l'entente de déneigement pour la même portion de chemin pour la saison hivernale 2024-2025 et de maintenir une augmentation de 4% pour cette période, ce qui représente un total de 15 818,44 \$ plus les taxes applicables;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Guy Gauthier et résolu d'accepter ladite entente et d'autoriser la directrice générale et greffière-trésorière à signer celle-ci.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.ÈRES

8.8

**RÉSOLUTION 2024-10-242
PROPOSITION D'UNE ENTENTE DE COLLABORATION AU
MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET DE LA MOBILITÉ DURABLE
DU QUÉBEC**

CONSIDÉRANT la nécessité de procéder rapidement à des travaux d'entretien du réseau pluvial sur une portion de 750 mètres de la route 321 (soit la rue Principale) entre le pont et le cimetière dont est responsable le Ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec;

CONSIDÉRANT les risques de dommages importants à la chaussée et au Parc Raymond-Meilleur lors de pluies importantes, de plus en plus fréquentes avec l'accélération des changements climatiques;

CONSIDÉRANT la capacité limitée du Ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec de pouvoir répondre aux nombreuses demandes qui lui sont adressées;

CONSIDÉRANT la capacité de la Municipalité de L'Ascension de pouvoir



Séance ordinaire
du 15 octobre 2024

gérer et exécuter les travaux d'entretien nécessaires;

CONSIDÉRANT que la Municipalité a complété les travaux des rues perpendiculaires Hôtel-de-Ville et de L'Église;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur Yves Leduc et résolu que la Municipalité de L'Ascension propose une entente de collaboration au Ministère des Transports et de la Mobilité durable du Québec qui permettra un premier dialogue sur l'évaluation précise des besoins ainsi que les coûts afférents des travaux qui seraient réalisés par la Municipalité de L'Ascension et désigne le maire et la directrice générale à signer ladite entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS.ÈRES

11 CORRESPONDANCE

Lettre du MAMH en date du 3 octobre 2024 pour approbation du règlement d'emprunt numéro 2024-561 au montant de 822 505 \$

12 PÉRIODE DE QUESTIONS

**13 RÉSOLUTION 2024-10-243
LEVÉE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par monsieur Yves Leduc et résolu de lever la séance, l'ordre du jour étant épuisé. Il est 19h53.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS. ÈRES

Jacques Allard
Maire

Céline Chicoine
Directrice générale et
Greffière-trésorière



Séance ordinaire
du 15 octobre 2024

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussignée, Céline Chicoine, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de L'Ascension, certifie sous mon serment d'office, que des crédits sont disponibles pour payer toutes les dépenses autorisées dans ce procès-verbal.

Céline Chicoine
Directrice générale et greffière-trésorière

Je, soussigné, Jacques Allard, maire de la Municipalité de L'Ascension, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jacques Allard,
Maire